

Inter SR



Public

Tout agent Caf en charge des missions de référent technique ou sur le point de les prendre

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités pratiques

Durée : 4 jours (2 j + 2 j)
soit 28heures
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Inter-Sessions Régionales
Présentiel
Formations
Accompagnement métier

Tarifs

680.00

Modalités d'animation

Présentiel ou classe
virtuelle sous Teams

Session régionale (INTER)
/ Chantier local (INTRA)

Formation des référents techniques

MAJ : Vendredi 28 août 2026

Objectif professionnel

Partager la posture attendue du référent technique au sein de la Caf en termes de savoir-faire et savoir-être relationnels et apporter des outils opérationnels pour permettre des évolutions de pratiques professionnelles

Contenu

La formation se déroule en deux temps (2 jours + 2 jours quelques semaines plus tard).

Chaque journée correspond à un module décrit ci-dessous.

JOUR 1 – module 1

OBJECTIFS ET CONTENU	METHODES PEDAGOGIQUES
----------------------	-----------------------

Formateur

Formateur expert

Effectif

1 groupe d'agents Caf en charge des missions de référent technique ou sur le point de les prendre

Taux de satisfaction

En 2025 : 91 % (1 session, 9 stag) / En 2024 : 92% (18 stagiaires) / en 2023 : 83 % (7 stagiaires)

Tarification

Coût Caf adhérentes : 680 € / Caf non adhérentes : 884 €

Tarif / Coût stagiaire

680.00

Présentation du prestataire et des participants
Rappel du contexte de la formation (origine de la demande)

Partage des objectifs et des attentes
Appréhender le rôle et les missions du référent technique

Définir le rôle du référent technique
Présenter les finalités, missions et activités du référent technique (*référentiel Ucanss*)

Témoignage de stagiaires, échanges comparatifs des périmètres d'intervention, des postures professionnelles, identification des problématiques récurrentes du référent technique

L'écosystème du référent technique : le référent et ses partenaires

Identification des parties prenantes au quotidien du référent technique

Le référent technique et sa posture professionnelle :

- * envers l'équipe : se positionner, s'affirmer, créer les conditions d'une dynamique de groupe, pratiquer l'accompagnement
 - * à l'égard de son responsable : communiquer et asseoir sa légitimité
 - * des autres partenaires internes (pairs, responsable qualité, RH...)
- Temps d'approfondissement

Présentation et échanges en collectif

Présentation théorique et échanges en collectif

Ateliers en sous-groupe et restitution en collectif

Ateliers en collectif
Présentation théorique et échanges en collectif

Quiz sur les missions et la posture du référent technique

JOUR 2 – module 2

OBJECTIFS ET CONTENU	METHODES PEDAGOGIQUES
----------------------	-----------------------

Les ressources du référent technique Les ressources personnelles : repérer et développer ses ressources propres et identifier ses axes de progrès en fonction de son parcours et de sa personnalité Les ressources matérielles : identification des principaux outils à disposition du référent technique (focus sur les procédures, modes opératoires et autres documents formels) La gestion de la communication La communication individuelle, collective et interpersonnelle La communication écrite / orale Les outils de la communication Focus sur l'animation d'une réunion : préparation, conduite, animation, formalisation et suivi Temps d'approfondissement	Présentation théorique et échanges en collectif Travail individuel (QCM, libre expression...) Présentation théorique et échanges en collectif Présentation théorique et échanges en collectif Vidéo Analyse d'un cas pratique en sous-groupes et restitution en collectif Exercice individuel
---	--

JOUR 3 – module 3

OBJECTIFS ET CONTENU	METHODES PEDAGOGIQUES
Le référent technique et l'accompagnement individuel Identifier les besoins de formation exprimés par les agents : le recensement, la formalisation, l'articulation avec la RH et la GPEC Anticiper les besoins de formation de l'organisme et les besoins d'accompagnement individuel Identifier les ressources à former en fonction des tâches / missions de chacun La formation individuelle : préparation, animation, mise en oeuvre et mise en oeuvre (méthode et outils) La posture professionnelle de l'accompagnateur L'organisation et la gestion du temps Gérer efficacement son temps : structurer, choisir, anticiper Le temps personnel et le temps collectif Gestion des mails, du téléphone et de l'agenda, gestion des réunions, gestion de l'information Définir ses priorités (méthode ABC, planification) et savoir dire "non" Les apports des neurosciences dans la gestion efficace de son temps Identifier ses marges de manoeuvre	Présentation théorique et échanges en collectif Ateliers en sous-groupe pour identification des problématiques récurrentes Présentation théorique et échanges en collectif Vidéo Exercice à suivre in situ : le cahier de bord

JOUR 4 – module 4

OBJECTIFS ET CONTENU	METHODES PEDAGOGIQUES
Retour d'expérience En amont de ce dernier module, recensement des principales problématiques rencontrées par les stagiaires et apports de solutions par échanges entre pairs Ateliers de codéveloppement Présentation de la méthode Mise en place de 2 ateliers Temps d'approfondissement Synthèse et conclusion	Ateliers en sous-groupes pour partage d'expérience Restitution en collectif Echanges en collectif pour mise en perspective des apports de la formation En collectif, 2 ateliers successifs de co-développement : un stagiaire expose son problème, sa préoccupation. Les autres stagiaires se positionnent comme consultants pour échanger avec lui (compréhension de la situation) et proposer collectivement des actions (solutions). Temps de réflexion individuelle pour évaluer une situation éprouvée et recherche de solutions Mise en perspective des 4 modules Quiz et évaluation globale des acquis et de la formation

Méthodes mobilisées

La dynamique collective est favorisée pour le bénéfice des stagiaires et du groupe. L'animation pose les conditions favorables à l'apprentissage, notamment par l'utilisation d'outils relevant de l'intelligence collective.

La méthode réflexive est par ailleurs présente dans la structuration de l'intervention : elle incite à l'auto-réflexion et à une prise de recul par rapport à son propre mode de fonctionnement pour en extraire les atouts comme les axes de progrès. Cette méthode est une garantie d'évolution des comportements en profondeur et de manière authentique.

Outre des apports théoriques, il est prévu des temps de travail en sous-groupes avec restitution collective.

A l'issue de la formation, un support est délivré aux participants.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
